

Gouvernement du Canada avait plusieurs options. Nous aurions pu tout simplement rester; mais l'expérience de ceux qui ont opté pour cette solution indique que rien de concret ou d'utile n'aurait résulté d'une telle décision. Nous aurions pu, comme certains autres, attendre l'évacuation américaine, qui est survenue quelques jours plus tard; mais nous aurions alors couru le risque d'être évacués dans des conditions hasardeuses et déplorables du point de vue canadien, c'est-à-dire sous la protection immédiate des Forces armées américaines, avec tout ce que cela implique. En cette occurrence, nous aurions pu également être laissés sur place indépendamment de notre volonté (comme le furent certaines missions étrangères) dans des conditions qui aurait placé notre mission à la merci des politiques encore inconnues des nouvelles autorités du pays. En clair, cela veut dire que le maintien de notre Ambassade à Saïgon pouvait avoir des conséquences sérieuses, du fait que notre décision d'admettre des réfugiés au Canada, conformément aux sentiments humanitaires animant les Canadiens, semblait en conflit avec les vues des nouvelles instances politiques du Sud Viet-Nam. En fin de compte, nous avons décidé de retirer notre mission dans l'ordre, usant de nos moyens propres, et d'emmener avec nous les Canadiens et les Vietnamiens à leur charge qui désiraient partir ainsi que les citoyens vietnamiens qu'on pouvait évacuer, sujet aux contraintes de la situation, de nos ressources et de nos responsabilités. C'est ce que nous avons fait. D'autres pays, notamment l'Australie, la Grande-Bretagne, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale ont pris, avant ou en même temps que nous, la même décision. Si la chose était à refaire, nous n'agirions pas autrement; et je crois que les événements ont démontré que nous avons eu raison d'agir comme nous l'avons fait.

5. CONCLUSION

Ce furent là des moments particulièrement difficiles et éprouvants pour les membres de la mission du Canada à Saïgon. Je crois nécessaire de dire qu'ils ont accomplis leurs tâches d'une façon exceptionnelle, dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Les agents du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration se sont acquittés de leurs fonctions avec un sens du devoir exemplaire, dans des conditions qui ne faisaient qu'empirer, jusqu'à ce qu'il devienne clair que leur présence n'était plus justifiée. Après le départ de ceux-ci de Saïgon, les agents du ministère des Affaires extérieures ont continué, du mieux qu'ils pouvaient, de s'acquitter de leurs responsabilités dans une situation qui se détériorait sans cesse. Ils ont travaillé sous la direction compétente et dévouée de notre Chargé d'Affaires, M. Ernest Hébert, qui devrait emporter notre admiration pour la façon dont il a assumé les devoirs de sa charge dans les jours précédant l'évacuation et au cours de celle-ci. Je regrette qu'on ait plutôt formulé à son endroit, dans certains milieux, des critiques sévères et émotives. Je crois de mon devoir d'affirmer que ces critiques ne sont pas justifiées et sont sans fondement. Je ne peux que féliciter les membres du service extérieur du Canada pour ce qu'ils ont fait dans les circonstances pénibles que je viens d'évoquer.